



Université
Sorbonne
Paris Nord

LIVRET D'ACCUEIL ÉTUDIANTS

acteurs de l'IUT

BUT CARRIÈRES SOCIALES

#IUTBOBIGNY

iutb.univ-paris13.fr



UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :
CAMPUS @ A-SPC
CONDORCET Alliance Sorbonne
PARIS - ARDENNES ALLIÉS Paris Cité

IUT
BOBIGNY

SOMMAIRE

p3	UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD
p5	IUT DE BOBIGNY
p13	PLAN ET ACCÈS
p15	LE CAMPUS
p17	LES SERVICES
p19	LES OUTILS
p21	NOTES

• L'UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD

L'Université Sorbonne Paris Nord, pôle majeur de formation et de recherche du nord de Paris, est une université pluridisciplinaire organisée en composantes d'enseignement : les Unités de Formation et de Recherche (UFR) et les Instituts (IUT...).

Créée en 1970, l'Université Sorbonne Paris Nord est l'une des treize universités qui ont succédé à la Sorbonne après 1968. Elle compte aujourd'hui plus de 23 000 étudiants en formation initiale ou continue.

Elle est implantée dans la périphérie nord de Paris sur cinq campus : Villetaneuse, Bobigny, Saint-Denis, La Plaine Saint-Denis et Argenteuil.

En savoir plus sur : <http://www.univ-paris13.fr/>

• MISSION DE L'UNIVERSITÉ

L'Université Sorbonne Paris Nord a pour mission fondamentale l'amélioration des connaissances scientifiques, culturelles et professionnelles de tous, par la formation initiale et continue, et par le développement de la recherche qui en constitue l'indispensable support.

• EN CHIFFRES

Plus de 25 000 étudiants répartis sur plusieurs campus

Campus de Bobigny / 10 000 étudiants

Campus de Saint-Denis et la Plaine Saint-Denis / 2 000 étudiants

Campus de Villetaneuse / 13 000 étudiants

• DIPLÔMES NATIONAUX

+ de 300 diplômes : 15 BUT, 21 Licences, 29 Licences professionnelles, 32 doctorats, 35 masters, 18 HDR, 2 DAEU et pré-DAEU, 5 diplômes d'ingénieur, 4 Capacités, 1 DFMSA, 1 DFGSM, 27 DESC en médecine, 18 DIU, 39 DES en médecine et 36 Diplômes d'université.

Recherche : 28 laboratoires, 2 écoles doctorales (Erasme et Galilée)

Personnels : 700 BIATSS (personnels de Bibliothèque, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens de Services et de Santé) & 1 200 enseignants, enseignants-chercheurs et hospitalo-universitaires



ÉDITO DU DIRECTEUR

Bienvenue à l'IUT de Bobigny.

Étudiants, votre parcours et votre motivation ont été les éléments clés de votre admission à l'IUT. En intégrant une formation dans notre institut, vous avez fait le choix d'acquérir des compétences et des connaissances à travers un diplôme reconnu et professionnalisant.

Ce livret d'accueil est conçu pour faciliter vos démarches et votre vie étudiante sur le campus de Bobigny.

Le personnel de l'IUT et de l'université sera présent tout au long de votre cursus afin de répondre au mieux à vos besoins.

Nous vous souhaitons, à tous, une excellente année universitaire.

Hamid LIMANI,
Directeur de l'IUT de Bobigny.

• L'IUT DE BOBIGNY

Créé en 2001, l'IUT de Bobigny est situé sur le site historique de l'ancienne imprimerie du Journal l'Illustration, premier hebdomadaire illustré français de 1843 à 1944.

Il propose 10 BUT (Bachelor Universitaire de Technologie) et 10 spécialités de licences professionnelles répartis au sein de 4 départements d'enseignement : Carrières sociales, Gestion des entreprises et des administrations, Génie biologique et Métiers du multimédia et de l'internet.

Selon les formations, il est possible de choisir la formation initiale, la formation en alternance ou la formation continue.

L'enseignement est axé sur la professionnalisation de façon à permettre aux étudiants de comprendre l'environnement de l'entreprise, de découvrir les métiers et les compétences à développer pour effectuer des choix d'orientation et de parcours vers l'emploi.

• ORGANISATION DE L'IUT

L'IUT est administré par un conseil d'Institut (29 membres) où siègent des élus (enseignants, étudiants et personnels administratifs) et des personnalités extérieures. Le Conseil définit les grandes orientations de l'IUT, vote le budget, les statuts, le règlement intérieur, les modalités du contrôle continu et décide de l'offre de formation (créations d'options, de départements, d'actions spécifiques...).

Le directeur, élu pour 5 ans par le conseil de l'IUT, est responsable de la gestion de l'IUT, administrativement et financièrement.

Chaque département est dirigé par un chef de département choisi parmi les enseignants pour une durée de 3 ans. Le chef de département est nommé par le directeur après consultation du conseil de département et du conseil d'institut.

• QUELQUES DONNÉES CLÉS



L'IUT, c'est aussi :

- Des laboratoires de recherche au sein desquels les enseignants chercheurs travaillent : IRIS, PLEIADE, EXPERICE, LIMICS, LIPN, LABSIC, LAGA, CEPN. H&P...
- Un campus à taille humaine proposant colloques de recherche, rencontres métiers, forums entreprises, journée portes ouvertes, actions culturelles et sportives.

• L'ÉQUIPE

Cheffe du Département :

Mme Céline Alenda - celine.alenda@univ-paris13.fr - 01 48 38 88 33 - bureau M22

Coordinatrice administrative et pédagogique du département :

Mme Davina Cellini - davina.cellini@univ-paris13.fr - 01 48 38 84 06 - bureau M18

Responsables de formation de 1^{ère} année de BUT, par parcours :

AS : Mme Diane Samé (bureau M22)

ASSC : Mme Anna Humbert (bureau M27)

VTD : M. Rémi Habouzit (bureau M26)

Coordinatrice de la formation AS/DEASS : Mme Diane Samé (bureau M22)

Secrétariats pédagogique :

ASSC / VTD : Mme Dragana Mariyathas

dragana.radosavljevic@univ-paris13.fr - bureau M19 - 01 48 38 88 34

AS : Mme Françoise Coffin

francoise.coffin@univ-paris13.fr - bureau M20 - 01 48 38 73 72

• LES FORMATIONS

Diplôme	Option / Spécialité / Parcours	F.I.*	F.A.*	F.C.*
BUT	Animation sociale et socioculturelle	X		X
	Assistance sociale	X		X
	Villes et territoires durables	X		X

*F.I. : Formation initiale. F.A.: Formation en alternance. F.C.: Formation continue.

• LE CONSEIL DE DÉPARTEMENT

Le Conseil de Département est l'instance chargée de régler la vie du département. C'est un lieu d'information, de concertation et d'harmonisation permettant de débattre de toutes les questions concernant la vie du département à commencer par le quotidien des formations et la pédagogie, et à l'exclusion de toutes les questions qui relèvent du conseil d'institut ou d'autres instances. Son rôle est d'adopter, entre autres, les propositions de règlement du contrôle continu des connaissances.

Il est constitué de 4 enseignants et de 4 étudiants élus (2 étudiants de 1^{ère} année, 1 étudiant de 2^{ème} année, 1 étudiant de licence professionnelle). Les élections sont prévues début octobre. La première réunion du Conseil de département est prévue mi-octobre.

Les candidats désireux de faire partie de cette instance sont invités à se faire connaître au secrétariat dès la rentrée.

• ORGANISATION GÉNÉRALE DU BUT

Le **Bachelor Universitaire de Technologie** est une forme spécifique de la Licence professionnelle préparée par les IUT en 3 ans et définie par l'arrêté du 6 décembre 2019. Il confère à son titulaire le grade de licence soit 180 crédits ECTS à l'issue du parcours de formation complet.

Le **BUT Carrières sociales** propose 5 parcours de formation, dont 3 sont proposés à l'IUT de Bobigny : Assistance sociale (AS), Animation sociale et socio-culturelle (ASSC), Ville et territoires durables (VTD). Les étudiant.e.s s'engagent dans un parcours spécifique dès le début de la formation, car les spécificités des parcours sont fortes et ils mènent à des situations et à des cultures professionnelles différentes. Pourtant bien sûr, la spécialité «Carrières sociales» du BUT rassemble une même démarche et une même intention, autour de métiers en lien avec la société et les difficultés qu'elle rencontre. Le programme est le reflet de cet équilibre entre ce qui est commun et ce qui est spécifique. Il comprend donc deux premières UE communes à tous les parcours (UE1, UE2) et des UE dédiées à chacun des parcours (2 UE en parcours AS, 3 UE pour les parcours ASSC et VTD).

Les étudiant.e.s du parcours AS peuvent s'inscrire en double certification BUT/DEASS dès la première année. Le département CS est "centre de formation agréé" pour le DEASS.

C'est le **programme national** (PN) qui organise les études en BUT Carrières sociales : objectifs, volumes horaires, modalités pédagogiques... Il est réglementairement admis que ce programme national soit adapté localement, dans une certaine mesure, par les équipes pédagogiques de chaque IUT. Le PN peut être téléchargé sur le site du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation», sur le lien suivant :

https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/SPE4-MESRI-17-6-2021/32/7/Annexe_3_Carrieres_sociales_BUT_annee_1_1411327.pdf

Le **BUT Carrières sociales est dispensé sur trois ans, soit six semestres**. Chaque année correspond à un niveau (ex : niveau 2 = deuxième année), et chaque niveau est composé de deux semestres (ex : pour le niveau 2, S3 et S4). Les étudiant.e.s ayant validé leurs 4 premiers semestres (niveau 1 et 2) et ne souhaitant pas s'engager dans une 3^e année de formation peuvent quitter la formation et obtenir un diplôme de DUT (Diplôme Universitaire de Technologie) de niveau bac +2.

Quels que soient les niveaux ou les semestres, les enseignements s'organisent sous forme soit de **cours magistraux** pour les cours communs aux trois parcours, soit sous forme de **travaux dirigés** ou **travaux pratiques**, pour les cours spécifiques à chaque parcours. Les enseignements peuvent se dérouler à l'IUT ou à l'extérieur.

Chaque UE comprend des **enseignements fondamentaux**, les ressources et des mises en situation professionnelle, les SAé (voir ci-après).

Le BUT s'obtient au **contrôle continu**, c'est à dire que l'ensemble des notes obtenues dans le cadre des différentes évaluations des enseignements au fil de l'année comptent pour l'obtention des UE, et donc du diplôme. Les parcours de formation sont structurés en UE permettant l'acquisition de blocs de connaissances et de compétences.

• EMPLOI DU TEMPS

Votre emploi du temps est consultable en ligne dans votre ENT, à l'adresse suivante : <https://ent.univ-paris13.fr>

Nous vous conseillons de le regarder très régulièrement car les emplois du temps diffèrent d'une semaine à l'autre et sont susceptibles d'évolution quotidiennement

Toutes les communications par courriel se feront, via l'ENT, exclusivement avec votre adresse d'étudiant du type : « prenom.nom@edu.univ-paris13.fr ». Votre adresse sera activée lors de votre inscription à la scolarité.

• PROMOTIONS

Les promotions comptent, pour chaque parcours de BUT, 28 étudiants.

• CURSUS ET MODALITÉS DES ENSEIGNEMENTS

Le cursus en BUT est composé d'Unités d'Enseignement (UE) regroupant des enseignements fondamentaux, appelés des ressources et des enseignements de mise en pratique ou mise en situation professionnelle, appelés Situations d'Apprentissage et d'évaluation, **SAé**.

Les SAé sont évaluées au même titre que les ressources, et font l'objet de la même obligation d'assiduité. Les SAé contiennent, en plus des heures encadrées, des heures projet en autonomie qui sont dédiées au travail collectif et personnel des étudiants, et sont prévues dans l'emploi du temps. Le bon usage de ces heures est déterminant dans la réussite de la SAé. Le stage et l'exercice du portfolio sont considérés comme des SAé. Ils ne sont évalués qu'au second semestre, et ont la particularité, de voir leur coefficient réparti sur toutes les UE.

Dans l'architecture générale du BUT, les mises en situations professionnelles représentent au minimum 1/3 des ECTS.

• ASSIDUITÉ

L'assiduité à l'ensemble des enseignements et activités organisées dans le cadre de la formation est obligatoire en BUT. **Toute absence doit être obligatoirement justifiée** par la production de documents dans les **48H** auprès du secrétariat de la formation (ex

de cas justifié : maladie avec certificat médical). Dans le cas contraire l'absence est considérée comme injustifiée. Pour en savoir plus, voir le doc. « Modalités du Contrôle des Connaissances ».

• VALIDATION DES ENSEIGNEMENTS

Le BUT s'obtient au **contrôle continu**, c'est à dire qu'il n'y a pas un examen final au bout des 3 ans pour délivrer le diplôme, mais que l'ensemble des notes obtenues dans le cadre des évaluations des enseignements comptent pour l'obtention des UE, et donc du diplôme. Les parcours de formation sont structurés en UE permettant l'acquisition de blocs de connaissances et de compétences.

Ces UE sont capitalisables et donnent lieu à l'attribution de **crédits européens** (ECTS). Les modalités de validation des enseignements, de compensation des UE, et d'obtention du diplôme sont précisées chaque année dans un document voté par les conseils (Conseil d'institut, Commission de la formation et de la vie universitaire du Conseil académique) en début d'année universitaire.

Le document, intitulé « Modalités du Contrôle des Connaissances et des Compétences » est mis à disposition sur l'ENT après le vote des conseils. Il est vivement conseillé d'en prendre connaissance et de le lire minutieusement dès sa parution.

Lorsque le diplôme n'a pas été obtenu, les UE dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables. L'établissement donne une attestation. Votre emploi du temps est consultable en ligne dans votre ENT, à l'adresse suivante :

<https://ent.univ-paris13.fr>

Nous vous conseillons de le regarder très régulièrement car les emplois du temps diffèrent d'une semaine à l'autre et sont susceptibles d'évolution quotidiennement

Toutes les communications par courriel se feront, via l'ENT, exclusivement avec votre adresse d'étudiant du type : « prenom.nom@edu.univ-paris13.fr »

Vos adresses seront activées lors d'un cours début septembre.

Le planning est aussi affiché chaque semaine sur les panneaux installés sur la mezzanine et en temps réel pour tout le département CS sur l'écran situé au même niveau. Attention, le planning de l'année est présenté à titre provisoire et indicatif. Il peut subir des modifications en fonction des nécessités pédagogiques de la formation.

LE DÉPARTEMENT CS

• DES MISES EN SITUATION PROFESSIONNELLE : LES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE ET D'ÉVALUATION (SAE)

Le cursus en BUT est composé d'**Unités d'Enseignement** (UE) regroupant des enseignements fondamentaux, appelés «ressources» et des enseignements de mise en pratique ou mise en situation professionnelle, appelés «Situations d'Apprentissage et d'évaluation».

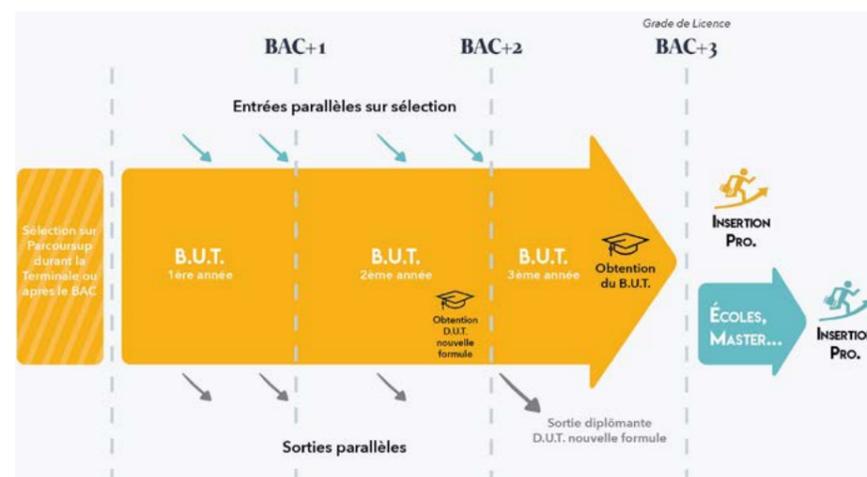
Les «SAE» sont évaluées au même titre que les «ressources», et font l'objet de la même obligation d'assiduité. Les SAE contiennent, en plus des heures encadrées, des heures projet en autonomie qui sont dédiées au travail collectif et personnel des étudiants, et sont prévues dans l'emploi du temps. Le bon usage de ces heures est déterminante dans la réussite de la SAE. Le stage et l'exercice du portfolio sont considérés comme des SAE. Ils ne sont évalués qu'au second semestre, et ont la particularité, de voir leur coefficient réparti sur toutes les UE.

Dans l'architecture générale du BUT, les mises en situations professionnelles représentent au minimum 1/3 des ECTS.

• INSERTION PROFESSIONNELLE ET POURSUITE D'ÉTUDES

Le BUT est un diplôme à **finalité professionnelle** permettant aux diplômés de se placer sur le marché du travail. Il vise à l'insertion professionnelle directe (objectif d'insertion = au moins 50% des diplômés) mais permet aussi la poursuite d'études en master, même si ce n'est pas sa vocation première. Les poursuites d'études envisageables diffèrent en fonction des parcours de BUT.

• SCHÉMA DES ÉTUDES BUT



Université Sorbonne Paris Nord

Campus Ciné-Festival

Nouveau regard social et citoyen

03>06 oct 2022
IUT de Bobigny

CONCEPTION EST...
IN D'UNE...
COORDINATION...
POLITIQUE SUR...
LE SUJET,
UNE EXPERTISE...
UN VOCABULAIRE...
EUROPÉENS SE...
DÉVELOPPÉ

Conception - Réalisation : Sixtine Bouillard IUT de Bobigny / Impression : Reprographie centrale USPN

Campus Ciné-Festival
NOUVEAU REGARD SOCIAL ET CITOYEN

#IUTBOIGNY iutb.univ-paris13.fr

Twitter Instagram LinkedIn Facebook YouTube

CAMPUS @ A²PC
CONDORCET Alliance Sorbonne Paris Cité

IUT BOIGNY

PLAN ET ACCÈS

• ACCÈS

L'accès au Campus se fait par 2 entrées :

- 1 rue de Chablis
- Avenue de la Convention.

Il est réglementé par la présentation obligatoire de la carte professionnelle ou d'une attestation disponible auprès du département.

Deux parkings sont mis à disposition des étudiants et visiteurs (P1 et P2).

- Le parking P3 est réservé au personnel muni d'un badge d'accès (carte professionnelle).

• ITINÉRAIRES D'ARRIVÉE CONSEILLÉS

🚇 7 Station Fort d'Aubervilliers
puis - Arrêt Les Courtilières

ou 🚌 Bus 248 - Arrêt IUT Paris 13

🚇 7 Station 8 mai 1945 - La Courneuve
puis 🚇 1 Station Drancy-Avenir

🚇 5 Station Bobigny-Pablo Picasso
puis 🚇 1 Station Drancy-Avenir

• CONSIGNES DE SÉCURITÉ ÉLÉMENTAIRES

En cas de problème quel qu'il soit, il convient d'appeler le poste de sécurité qui est situé dans le Hall d'accueil du bâtiment de l'illustration. Téléphone : 01 48 38 88 50.

Évacuation des lieux : suivre les indications du guide d'étage ou à défaut emprunter l'itinéraire de secours. Ne pas utiliser les ascenseurs.

Point de rassemblement : il se fait sur le parking réservé P3. (symbole sur le plan du campus)

Plan vigipirate : Actuellement, le plan Vigipirate (plan de vigilance, de prévention et de protection face aux menaces d'actions terroristes) est de niveau rouge. Il repose sur le principe de la responsabilité partagée et de l'implication de chacun. Soyez vigilant et conciliant avec le service de sécurité, ne laissez jamais vos sacs et autres affaires personnelles sans surveillance, et prévenez immédiatement l'administration de toute situation à caractère insolite.



COMPOSANTES - DÉPARTEMENTS

- 1 UFR SMBH - Santé, Médecine, Biologie Humaine
- 2 IUT de Bobigny
- 3 DAPS - Département des Activités Physiques et Sportives
- 4 Amphi Pierre-Gilles-de-Gennes (rdc)
- 5 Amphi Robert-Escarpit (rdc)
- 6 Amphi Hannah-Arendt (mezzanine)
- 7 Amphi Johannes-Gutenberg (1^{er}/2^e étages)
- 8 Laboratoire de recherche - UFR SMBH
- 9 Amphes - Montaigne (rdc)
- Harvey (rdc)
- Paracelse (rdc)
- Maïmonide (rdc)

SERVICES COMMUNS

- 10 VOIE
- 11 Scolarité/inscriptions
- 12 Service culturel
- 13 Bibliothèque Jean-Dausset
- 14 Restaurant universitaire CROUS
- 15 Médecine préventive

VIE ÉTUDIANTE

- 16 Gymnase (1^{er} étage)
- 17 Cafétéria du CROUS
- 18 Gymnase La Chaufferie
- 19 Logements étudiants

ADMINISTRATION

- 20 Secrétariat pédagogique - IUT (mezzanine)
- 21 Secrétariat pédagogique - UFR (mezzanine)
- 22 Direction IUT (1^{er} étage)
- 23 Direction UFR (niveau mezzanine)
- 24 Salle du conseil (1^{er} étage)

♿ ACCÈS PMR

SERVICE CULTUREL

Bâtiment de l'Illustration

Bureau au Foyer de l'Illustration

Téléphone : 01 48 38 88 29

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi
de 10h à 17H

• CULTURE

Le **service culturel** sur campus de Bobigny, installé au foyer de l'Illustration, propose gratuitement :

Sur le campus :

- des événements : spectacles, expositions, rencontres littéraires, scènes ouvertes...
- des ateliers semestriels de pratique artistique et culturelle (théâtre, langue des signes, ouverture culturelle, arts oratoires)

Hors campus :

- des places pour des spectacles, expositions, concerts, dans les théâtres, musées, lieux culturels à Paris et en Seine-Saint-Denis (Opéra de Paris, Comédie-Française, La Villette, MC93, Théâtre National de Chaillot, TGP, Centquatre, etc.).

Plus d'informations dans la rubrique « Vie étudiante / Le Campus / Culture » sur le site de l'IUT de Bobigny ou sur <https://www.univ-paris13.fr/culture/>

• SPORT

Le **DAPS** (Département des Activités Physiques et Sportives) propose à l'ensemble des usagers du campus une grande variété de disciplines sportives. Il vous permettra, sur inscription via la plate-forme MY DAPS, la pratique de différents sports sur les différents campus en accès libre ou encadrés par un enseignant, ainsi que la participation à des compétitions, des stages et des week-ends sportifs. La pratique pourra être choisie en loisir ou en sport noté (seuls les points supérieur à 10 sont comptabilisés, ce n'est que du bonus sur la moyenne du semestre).

Plus d'informations dans la rubrique « Vie étudiante / Le Campus / Sport » sur le site de l'IUT de Bobigny ou sur <https://www.univ-paris13.fr/le-daps/>

• LOGEMENT ET RESTAURATION

Les logements d'étudiants sont gérés par le **CROUS**.

La tour de l'Illustration a été inaugurée à la rentrée universitaire 2009 et propose désormais 59 logements (70 lits) de grande qualité. La taille des appartements va de 16 m² pour un studio classique, à 37 m² pour un studio duplex. La construction de résidences universitaires sur le campus et à proximité immédiate assure au total près de 1000 logements. Depuis la rentrée 2015, 318 logements (340 lits) sont disponibles sur le campus.

Plus d'informations dans la rubrique « Vie étudiante / Le Campus / Logement » sur le site de l'IUT de Bobigny ou sur <http://www.crous-creteil.fr/>

Sur le campus universitaire de Bobigny différentes formules de restauration sont proposées par le CROUS de Créteil.

Le paiement se fait seulement par CB ou avec la carte Izly.

- Cafétéria « L'Illustration » : fermée pour travaux.
- Restaurant universitaire Le Pont de Pierre (11h30 à 14h)
- Cafétéria « Le Pont de Pierre » : 11h30 à 14h30

les Crous

Résidence Tour de l'Illustration

Téléphone : 01 48 35 85 50

Résidence FRIDA KHALO

Téléphone : 01 48 36 25 59

DAPS
Département des activités
physiques et sportives
UNIVERSITÉ SCORONNE PARIS NORD

Bâtiment de l'Illustration

Bureau M50, mezzanine

Téléphone : 01 48 38 76 61

ou 01 49 40 30 69

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 10h
à 13h et de 14h à 16h.
Fermé le mardi.

CELLULE ACTION SOCIALE ET HANDICAP

sol-handi@univ-paris13.fr
Téléphone : 01 48 38 88 26

• ACCUEIL DES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Tout étudiant en situation de handicap ou rencontrant des difficultés de santé, qu'elle qu'en soit la nature (motrice, psychique, sensorielle, maladie invalidante...), et quelle qu'en soit la durée, peut bénéficier, s'il le souhaite, des services du bureau d'accueil des étudiants en situation de handicap.

Etape 1 : Prendre rendez-vous auprès de la médecine préventive de l'université Sorbonne Paris Nord via doctolib.

Suite à l'entretien avec un médecin du SUMPPS évaluant les besoins, un PAEH précisant les aménagements sera rédigée. Le PAEH fera uniquement mention des aménagements à mettre en place. La confidentialité des informations médicales ayant permis la rédaction est garantie respectivement par le bureau handicap étudiant et le SUMPPS.

Etape 2 : Contacter le bureau handicap étudiant afin de mettre en place vos aménagements.

• SOCIAL - CROUS

Soumis au secret professionnel, les **assistantes sociales** :

- Accueillent et écoutent les étudiants, quelle que soit la nature de leurs difficultés (sociales, familiales, médicales, psychologiques, administratives, financières...)
- Informent sur l'ensemble des dispositifs concernant la vie étudiante (bourses, logement, législation sociale...)
- Accompagnent les étudiants dans leurs différentes démarches auprès :
 - des services administratifs du Crous;
 - des services des universités;
 - des services extérieurs (CAF, Mutuelle,...);
- Instruisent les demandes d'aides financières.

Plus d'informations dans la rubrique « Vie étudiante / Les services / Social - CROUS » sur le site de l'IUT de Bobigny.

• L'ORIENTATION ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Le **service VOIE** (Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Étudiant) vous accompagne dans votre projet d'étude et professionnel. C'est un espace d'aide, de conseil, de diagnostic et de documentation. Pour approfondir votre réflexion sur vos choix de (ré)orientation, de poursuite d'étude, de spécialisation ou d'insertion professionnelle, vous pouvez demander un entretien.

Plus d'informations dans la rubrique « Vie étudiante / Les services / Orientation et Insertion professionnelle » sur le site de l'IUT de Bobigny.

• SANTÉ - MÉDECINE PRÉVENTIVE

Le **service de médecine préventive** est à la disposition étudiants. Il a pour mission d'accueillir, d'informer et d'orienter les étudiants en matière de santé. Une permanence à l'infirmerie est assurée du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h pour tout type de besoins. Des consultations médicales pour les étudiants en situation de handicap ainsi qu'avec une gynécologue, des psychologues, une diététicienne sont possibles sur rendez-vous. La prise de rendez-vous pour les consultations ainsi que d'autres services (vaccination, dépistage, formation de secourisme) se fait directement sur doctolib.

Plus d'informations dans la rubrique « Vie étudiante / Les Services / Santé - Médecine préventive » sur le site de l'IUT de Bobigny ou sur <https://www.univ-paris13.fr/sport/>



Bâtiment de l'Illustration.
R018, rez-de-chaussée

Téléphone : 01 48 38 88 38
Horaires d'ouverture :
Du mardi au jeudi de 9h15 à 12h30 et de 13h à 17h.

Le vendredi de 9h15 à 12h30 et 13h à 14h30



Bâtiment de l'Illustration

La prise de rendez-vous se fait uniquement par mail à l'adresse :

social@crous-creteil.fr



Bâtiment de l'Illustration
Bureau R011, rez-de chaussée.

Téléphone : 01 48 38 88 28
Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h

• L'ENT

L'environnement numérique de travail inauguré à la rentrée 2012, rassemble les outils universitaires.

Il est accessible sur PC et Mobile.

Grâce à cet outil, vous accédez dans un seul espace à plusieurs services tels que :

- une boîte mail (prenom.nom@edu.univ-paris13.fr)
- l'emploi du temps et les relevés de notes
- les supports de cours
- l'actualité de votre département...

Retrouvez votre compte sur : <https://ent.univ-paris13.fr>

Lors de votre première connexion, vous devez activer votre compte ENT après avoir effectué votre inscription administrative et payé vos droits d'inscription.

Votre identifiant correspond à votre numéro étudiant (sur votre carte étudiant) et votre mot de passe initial est votre code INE, en majuscule et sans espace.

Nous vous conseillons de personnaliser votre mot de passe.

• LES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET AUDIOVISUELS

Pour réaliser vos projets dans de bonnes conditions, vous avez plusieurs outils :

- Salles informatiques à l'IUT et postes informatiques à la bibliothèque
- Prêt de matériel informatique (PC portable...)
- Plateau TV (fond vert, lumière, salle de montage...)
- Prêt de matériel audiovisuel (caméra, appareil photo...)
- Atelier de création vidéo (renseignements auprès du service culturel)

Formulaires de réservation dans le dossier « Les outils pratiques - ÉTUDIANTS »

• VIE ASSOCIATIVE ET CITOYENNE

La vie associative à l'université Sorbonne Paris Nord est caractérisée par la richesse et la diversité de l'engagement étudiant. De nombreuses associations participent à l'animation du campus à travers des rencontres culturelles, des concerts, des colloques, des pièces de théâtre, des expositions, des journaux, des événements sportifs ...

La **Maison des étudiants** est un centre de ressources dédié à la vie associative étudiante. Vous y trouverez de l'information, des conseils et de la formation pour créer, développer et pérenniser vos associations. Ce service est un lieu d'information, de conseils et de formation pour la création, le développement et la pérennisation des associations.

Vous trouverez la procédure relative à la création et à la domiciliation d'une association sur : <https://www.univ-paris13.fr/vie-citoyenne/>

• BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque universitaire « Jean-Dausset » du campus de Bobigny est très récente et offre des conditions de travail exceptionnelles aux étudiants : 500 places, équipement en prises électriques et prises réseau, cinq salles de travail en groupes insonorisées (réservation gratuite mais obligatoire).

Un automate de prêt permet désormais l'emprunt et le retour des documents en-dehors des horaires de services de la banque d'accueil sur les plages horaires complètes de la BU.

Les étudiants de niveau licence (ou équivalent) peuvent emprunter jusqu'à 10 documents, pour 15 jours renouvelables une fois.

Plus d'informations dans la rubrique « Vie étudiante / Les outils / Bibliothèque » du site de l'IUT de Bobigny.

Les ouvertures le week-end commencent dans le courant du mois de septembre.

Bon à savoir : La BU dispose d'un espace de reprographie (copies et impressions).

Maison des étudiants

sec-mde@univ-paris13.fr

AFEV

Campus de Bobigny
Bâtiment de l'Illustration
Rez-de-chaussée,
hall d'accueil de l'IUT

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi
de 10h à 18h



Campus de Bobigny

Horaires d'ouverture :

L, Mer, Je, Ve : 9h-18h15
Mardi : 11h-18h15
Samedi : 9h-15h45
Dimanche : 9h-17h45

IUT DE BOBIGNY

Tél. : 01 48 38 88 01

directeur.iutb@univ-paris13.fr

CARRIÈRES SOCIALES - CS

Tél. : 01 48 38 88 34

Fax : 01 48 38 88 35

cs.iutb@univ-paris13.fr

GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS - GEA

Tél. : 01 48 38 88 10

Fax : 01 48 38 88 11

gea.iutb@univ-paris13.fr

MÉTIERS DU MULTIMÉDIA ET DE L'INTERNET - MMI

Tél. : 01 48 38 88 42

Fax : 01 48 38 88 43

mmi.iutb@univ-paris13.fr

GÉNIE BIOLOGIQUE - GB

Tél. : 01 48 38 84 19

Fax : 01 48 38 88 35

gb.iutb@univ-paris13.fr